



Paris, le 8 décembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accès universel aux traitements contre l'hépatite C : Marisol TOURAINE obtient une baisse de prix significative

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, s'est engagée le 25 mai dernier à garantir l'accès universel aux traitements contre l'hépatite C. Cet engagement s'accompagne d'une volonté forte de faire baisser les prix de ces médicaments, aujourd'hui particulièrement élevés : la ministre a demandé au Comité économique des produits de santé (CEPS) de mener une négociation extrêmement ferme en ce sens avec les laboratoires. L'accord signé aujourd'hui avec le laboratoire MSD vient concrétiser ces efforts, en attribuant à Zepatier®, nouveau traitement contre l'hépatite C, un prix significativement inférieur à tous les autres traitements disponibles sur le marché.

Zepatier® sera vendu au prix de 28 732 € (avant remises confidentielles) pour un traitement de 12 semaines. Ce prix est inférieur de près de 38 % à celui des autres médicaments contre l'hépatite C actuellement disponibles sur le marché.

Marisol TOURAINE se réjouit de cet accord, qui prouve la détermination totale du gouvernement à garantir, par une politique volontariste de réduction des prix, l'accès de tous les malades de l'hépatite C aux nouveaux traitements contre cette maladie. La ministre précisera dans les prochains jours le cadre garantissant l'accès universel à ces médicaments, sur la base de l'avis du collège de la Haute autorité de santé (HAS) et des recommandations sur l'organisation de la prise en charge médicale et du suivi des patients.

Contact presse :

Cabinet de Marisol TOURAINE : cab-ass-presse@sante.gouv.fr - 01 40 56 60 65